



Toulouse

7 novembre 2019

L'AGENCE D'URBANISME ET D'AMENAGEMENT TOULOUSE AIRE METROPOLITAINE

RECRUTE

UN CHEF DE PROJET EXPÉRIMENTÉ « PROJET DE TERRITOIRE ET URBANISME RÉGLEMENTAIRE » (H/F) EN CDI

Forte d'une expertise reconnue et toujours en quête de solutions innovantes, l'aua/T accompagne les collectivités depuis 45 ans. Elle est aujourd'hui de plus en plus sollicitée par de nouveaux territoires, sur les questions de projet de territoire, de plans locaux d'urbanisme intercommunaux, pouvant intégrer les dimensions habitat et mobilité, ou sur l'accompagnement de politiques publiques comme par exemple la redynamisation des centres-bourgs ou des cœurs de ville. La conduite et la réalisation de ces missions sont assurées par le pôle « projet de territoire et plans locaux »

Afin de renforcer cette équipe, l'agence recherche un chef de projet expérimenté qui saura compléter un collectif pluridisciplinaire déjà riche.

VOS MISSIONS

Rattaché au pôle « projet de territoire et plans locaux », vous êtes plus spécialement chargé de :

- La conduite et l'élaboration de projets de territoire aux échelles communales et intercommunales et l'élaboration de PLU, PLUi (H/D),
- L'accompagnement à la définition, la formalisation et à la mise en œuvre de politiques publiques territoriales (cœurs de ville, centres-bourgs...),
- La production d'études ou de contributions techniques à des projets transversaux pilotés par d'autres pôles ou directions.

VOTRE PROFIL

Vous êtes dynamique et doté d'un sens relationnel, d'un goût pour le travail en équipe. Organisé et rigoureux, vous disposez également d'une capacité d'analyse et de synthèse, d'une aisance rédactionnelle.

De formation initiale bac+5 minimum (architecte, ingénieur, Sciences Po, géographe...), vous disposez d'une pratique d'au moins 7 années dans des structures de type bureau d'études, agence d'urbanisme, service de collectivités territoriales. Vous avez une bonne expérience d'animation d'équipe et de conduite de projets complexes, et une solide expérience en urbanisme et en procédures d'aménagement (PLU, PLUi, H, D...).

CONDITIONS D'EMBAUCHE

Poste à pourvoir dès que possible en CDI.

Statut cadre – 35 h/semaine.

Avantages : tickets restaurant, mutuelle, prise en charge abonnement TC, prime de technicité, chèques vacances, comité d'entreprise, 21 jours de RTT.

Salaire selon expérience.

Des déplacements à l'échelle régionale sont à prévoir. Permis B indispensable.

→ Vous êtes motivé pour intégrer une agence dynamique et pluridisciplinaire au cœur d'une métropole attractive ? POSTULEZ !

Adressez votre lettre de candidature, CV, prétentions salariales et disponibilités :

par mail : auat@aua-toulouse.org

ou par courrier à l'attention de Monsieur le Directeur Général de l'aua/T
à l'adresse ci-dessous

